



Hugues Pouzet, associé du cabinet Germain & Maureau, ouvre l'enveloppe qui désignera le premier « Coup de Cœur »...



... il s'agit de la société AquaTerra Solutions, représentée par son gérant Stéphane Couret.



André Montaud, directeur général de Thésame, récompense Pascal Joubert des Ouches, président de Pulsium et Paul Loury, designer et concepteur du casque pliable, pour un second « Coup de Cœur ».



Philippe Bossane, dirigeant de la société Huttoxia, a résumé le développement de son concept de camping... un an après avoir obtenu son Trophée 2006.



Abdel Belmokadem et sa société NES Conseil et Formation ont également parcouru beaucoup de chemin depuis les Trophées 2006.



Les lauréats.



Place aux choses sérieuses... le cocktail !



Thierry Silvestre, président d'IDM (éditeur de Bref Rhône-Alpes), à gauche, en discussion avec Jean-Michel Perrenot (IGS-Lyon), Franck Dompietrini (Euromed-Marseille) et Denis de Béné (Idrac-Lyon).